

Comment répondre aux caricatures quand on est musulman ?



Réponse à Marwan Sinaceur

Suite à la série de meurtres perpétrés récemment en Autriche et en France pour venger l'honneur de Mahomet, le Huffington Post publie le 13 novembre 2020 un article de Marwan Sinaceur, professeur de psychologie sociale à l'ESSEC, spécialiste de la résolution des conflits, de religion musulmane et de la culture arabe, qui entend répondre à la question : « Comment doit-on répondre aux caricatures quand on est musulman ? » en s'appuyant sur le fait que le Coran « apporte des réponses claires ». Examinons donc ces réponses.

Notre auteur commence par nous cacher, en fait de « réponses claires », qu'Allah lui-même avoue que son Coran n'est pas clair, mais « contient des versets équivoques, pouvant se prêter à diverses interprétations (...) en sorte qu'Allah seul connaît l'interprétation du Coran (Coran 3.7) ». Ce seul verset suffit à détruire la prétention de tout musulman à nous expliquer ce que veut dire le Coran. Sans compter qu'un livre prétendument universel ayant besoin d'explication pour être compris ne peut pas être universel. Et si cela ne suffisait

toujours pas, rappelons qu'Allah a abrogé et remplacé certains versets de sa parole éternelle... sans dire lesquels (Coran 2.106 ; 16.101) ! Mais continuons à écouter les « réponses claires » de notre apologiste musulman.

Marwan Sinaceur avance l'argument selon lequel la loi du talion, bien que promue par le Coran (Coran 2.194), condamne toute disproportion. Ce faisant, il oublie encore de prendre en compte le caractère singulier de Mahomet, qui est si bien associé à Allah, qu'Allah jure par la vie de son prophète, lui reconnaissant ainsi une valeur au moins égale à la sienne (Coran 15.72), en sorte que Mahomet partage les prérogatives d'Allah (Coran 8.20 ; 48.8-10), son mystère, et son secret mêmes (Coran 72.26-27), et que le salut se joue sur l'obéissance à Mahomet (Coran 25.77)... C'est dire que la vengeance de l'honneur de Mahomet n'est pas comparable à celle prescrite par la loi du talion pour un simple humain, mais qu'elle est fonction de l'honneur même dû à Allah, qui ne saurait connaître de limite...

Notre apologiste musulman cite des versets invitant à la miséricorde, mais oublie, là encore, qu'ils sont si clairs qu'ils finissent toujours par condamner celui qui n'applique pas la loi du talion. Ainsi de 5.45 : « Nous avons prescrit pour eux vie pour vie, œil pour œil, nez pour nez, oreille pour oreille, dent pour dent. Les blessures appellent la loi du talion. Après, quiconque y renonce par charité, cela lui vaudra une expiation. Et ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre, ceux-là sont des injustes. ». Or, qu'a fait descendre Allah ? Réponse : « la loi du talion ». Sont donc logiquement injustes ceux qui n'en font pas leur loi.

L'auteur prétend qu'en cas de différends religieux, le Coran prescrit de « s'en remettre à la justice de Dieu », de « ne pas chercher à se faire justice soi-même ni à imposer sa vision à autrui », que « chacun a la liberté de croire en ce qu'il ou elle veut », que l'« on ne peut forcer quelqu'un à

croire. Même le Prophète de l'islam ». Or, entre une foule d'autres versets semblables, nous lisons précisément le contraire : « Ô Prophète ! Combats les incroyables et les hypocrites ; sois dur envers eux ! Leur refuge sera l'enfer : quelle détestable fin ! (Coran 66.9) » ; « Ô Prophète ! Fais la guerre aux infidèles et aux hypocrites, sois dur avec eux ! L'enfer sera leur demeure. (Coran 66.9) » ; « Ô Prophète ! Excite les croyants au combat. Vingt braves d'entre eux terrasseront deux cents infidèles. Cent en mettront mille en fuite, parce que les infidèles n'ont point de sagesse. (Coran 8.66) ». Où l'on voit que le châtement futur de l'Enfer n'exonère pas le bon musulman de l'anticiper. Puisque Allah veut châtier les mécréants « dès ici-bas (Coran 3.56 ; 5.41,49...) », comment ne pas lui prêter main-forte ?

En fait de miséricorde, telle est « la rétribution de ceux qui guerroyent contre Allah et son envoyé [qui refusent d'être islamisés, se moquent d'Allah et de son envoyé, les caricaturent ...] et qui s'empressent de corrompre le monde [qui s'opposent à l'ordre islamique], c'est qu'ils soient tués, ou crucifiés, ou que leur soient coupés la main et le pied opposés, qu'ils soient expulsés de la terre. (Coran 5.33) »... Allah parle ici clairement. Nulle équivoque possible. Heureusement qu'il détaille la manière de torturer ses opposants, sans quoi les musulmans n'auraient certainement jamais su comment s'y prendre ! Puisqu'Allah commande de telles atrocités, comment penser que ses dévots puissent ne pas vouloir les pratiquer ? Car « Allah a acheté aux croyants leurs personnes et leurs biens en échange du paradis. Ils combattent dans le chemin d'Allah : ils tuent jusqu'à se faire tuer. (Coran 9.111) ». Le Coran est rempli de versets de ce genre. « Ce n'est pas vous qui les avez tués, mais c'est Allah qui les a tués. Lorsque tu frappais, ce n'est pas toi qui frappais, mais c'était Allah qui frappait. (Coran 8.17) » ; « Combattez-les ! Allah, par vos mains, les châtiara et les couvrira d'ignominie ! (Coran 9.14) » ; « Combattez-les jusqu'à ce qu'ils se convertissent à l'islam. (Coran 48.16) »

; « Entre nous et vous, c'est l'inimitié et la haine à jamais, jusqu'à ce que vous soyez musulmans ! (Coran 60.4) » ;
; « Allah aime ceux qui vont jusqu'à tuer pour sa cause. (Coran 61.4) » ; « Ceux qui offensent Allah et son messenger [ceux qui refusent l'islam], Allah les maudit ici-bas et dans l'au-delà, et leur prépare un châtement avilissant (Coran 33.57) », et parce que « ce sont des maudits, ils seront pris et tués impitoyablement. (Coran 33.61) » Les assassins du père Hamel et de tant d'autres non-musulmans savent que « les mécréants, il faut les égorger (Coran 47.4) » ! Parce que l'islam est la vraie religion (Coran 61.9), ceux qui n'en font pas partie ne peuvent être que des pervers et des maudits (Coran 3.10,82,110 ; 4.48,56,76,91 ; 7.144 ; 9.17,34 ; 11.14 ; 13.15,33 ; 14.30 ; 16.28-9 ; 18.103-6 ; 21.98 ; 22.19-22,55 ; 25.21 ; 33.64 ; 40.63 ; 48.13), que les musulmans doivent combattre sans cesse (Coran 2.193 ; 8.39 ; 9.33 ; 48.28 ; 61.4,10-12) à l'exemple d'Allah, par la ruse (Coran 3.54 ; 4.142 ; 8.30 ; 27.50 ; 86.16), la terreur (2.190 ; 3.151 ; 8.12,60 ; 33.26 ; 59.2,13), et toutes sortes de tortures (Coran 5.33 ; 8.12,65 ; 9.29,123 ; 25.77), en vue de les éliminer (Coran 2.193 ; 8.39,65 ; 9.5,33,111,123 ; 47.4) et anéantir définitivement (Coran 2.191 ; 4.89,91 ; 6.45 ; 9.5,30,36,73 ; 33.60-62 ; 66.9).

Les versets que Marwan Sinaceur présente comme invitant à la non-violence, tirés de l'océan de haine et d'appels au meurtre dont je viens de donner un aperçu, expriment pour leur part le tissu de contradictions typique du Coran, dont a si bien parlé l'universitaire et agrégée d'arabe, Anne-Marie Delcambre, dans son livre « La schizophrénie de l'islam ». Ces versets ne relèvent pas de la tolérance, mais de la ruse en situation de faiblesse : « Que les croyants ne prennent pas les mécréants pour alliés hors des croyants. Quiconque fait cela n'a rien d'Allah, à moins que vous ne les craigniez. (Coran 3.28) » À moins que vous ne les craigniez... Voilà énoncé le principe de la takîya, autorisant les musulmans en situation de faiblesse à « embrasser la main qu'ils ne peuvent couper », c'est-à-dire

à mentir jusqu'à dissimuler leur croyance, voire la renier et même en pratiquer publiquement une autre afin de sauver leur vie ou leurs intérêts (Coran 3.28 ; 16.106), lesquels s'identifient nécessairement à ceux de l'islam, et cela dans l'attente que le rapport de forces ne s'inverse et qu'il leur devienne possible d'envisager l'agression : « Ne montrez point de lâcheté et n'appellez point les infidèles à la paix quand vous êtes plus forts qu'eux ! (Coran 47.38) » Marwan Sinaceur, pourrait-il ne pas pratiquer la takîya ?

Mais comment la confusion propre au texte coranique ne se retrouverait-elle pas dans l'esprit de qui tente de le justifier ? C'est ainsi que notre auteur n'hésite pas à amalgamer le texte du Coran et celui de l'Évangile, alors que l'Évangile n'invite pas seulement à être miséricordieux, mais commande de l'être, jusqu'à en faire dépendre le salut (Mt 6.12 ; 18.32-33) ! Si le Coran n'était rien d'autre que l'idéal évangélique, quel besoin y avait-il de sa venue ? Qui peut venir APRÈS le Christ, sinon l'Antichrist ? Comme tout imposteur, l'islam cherche à se confondre avec sa victime, et son serviteur de nous chanter « la proximité culturelle entre l'islam et les deux autres monothéismes (...) un message qui n'est pas sans rappeler les philosophies humanistes du judaïsme, du christianisme, ou des stoïciens. »

Pour finir, rappelons le comportement du modèle des musulmans (Coran 33.221), Mahomet, face aux critiques.

« Il y avait une femme du nom d'Asmâ bint Marwan qui faisait des vers très critiques au sujet du prophète de l'islam. Quand ces vers furent rapportés à Mahomet, il dit tout haut : ''Est-ce que personne ne me débarrassera de la fille de Marwan ?'' Il y avait un homme du clan de la poétesse, Omayr Ibn Adi, qui n'avait pas été à la bataille de Badr, et qui saisit l'occasion de faire preuve de zèle. Le soir même il s'introduisit chez elle. Elle dormait au milieu de ses enfants. Le dernier, encore au sein, sommeillait sur sa poitrine. Il la transperça de son épée. Le lendemain, il alla

trouver l'Envoyé de Dieu et lui dit : « Envoyé de Dieu, je l'ai tuée ! » Mahomet lui, répondit : « Tu as secouru Allah et son Envoyé ô Omayr. » Omayr demanda : « Serai-je puni par Dieu pour ce meurtre, ô Envoyé d'Allah ? » Mahomet répondit : « Deux chèvres ne se seraient pas donné un coup de corne pour elle. » Omayr retourna dans son clan et ce jour-là il y eut une grande émotion au sujet de la fille de Marwan, car elle avait cinq fils et la vengeance pouvait être demandée. » L'assassinat eut lieu en janvier 624. (Ibn Ishaq, Muhammad, tome II, Paris, Albouraq, 2001, p 562,597).

Abu 'Afak était un poète juif du Hedjaz qui refusait de se convertir à l'islam. Il écrivit un poème à charge contre Mahomet, qui commanda de l'assassiner en plein sommeil, ce que fit Salim Ibn Umayr en février 624. Même si certains musulmans nient l'authenticité de cet événement, ils ne peuvent nier qu'il est raconté aussi bien par le premier biographe de Mahomet, Ibn Ishâq (704-767), dans sa « Sirat Rasul Allah », que par l'historien arabe Ibn Sa'd al-Baghdadi (784-845) dans son Kitâb Tabaqât al-Kubra (Ibn Hisham, Ibn Ishaq, Alfred Guillaume (traducteur), The life of Muhammad : a translation of Ishâq's Sîrat rasûl Allâh, pp. 675-676). Personne ne doute que Mahomet supprimait ses opposants, y compris en 627 la tribu entière d'Abu Afak (François Déroche, « Vie de Muhammad », in Religions et Histoire, no 36, janvier 2011, p. 27).

Selon Mubarakpuri, Al Nadr ibn al-Harith a été capturé pendant la bataille de Badr, et ne fut pas autorisé à être racheté par son clan parce qu'il s'était moqué de Mahomet et avait écrit des poèmes pour le dénoncer. Un verset du Coran (8.31-37) fut révélé pour ordonner l'exécution de Nadr bin Harith. L'assassinat eut lieu en mars 624. (Ibn Hisham, Ibn Ishaq, Alfred Guillaume (traducteur), The life of Muhammad: a translation of Ishâq's Sîrat rasûl Allâh, p.308).

Ka'b ibn al-Ashraf était poète et l'un des chefs de la tribu juive des Banu Nadir, à Médine. Selon Ibn Ishaq, Mahomet

ordonna à ses disciples de le tuer parce qu'il l'avait invectivé et qu'il avait composé des vers pleurant les victimes de Quraysh tués à Badr. Peu après, de retour à Médine, il avait aussi composé des versets insultants pour les femmes de Mahomet. Muhammad ibn Maslamah et quatre complices accomplirent la besogne en septembre 624. Cet assassinat a largement été relaté par Ibn Ishâq, par Tabari (Chroniques, Histoire des prophètes et des rois, Actes Sud, 2001, t.2, 181-185), par Boukari (Vol. 3.45.687 ; 5.59.369), et par Mouslim (32-3359 ; 19/4436).

Abu Rafi 'ibn Abi Al-Huqaiq a été tué en décembre 624 pour s'être moqué de Mahomet et avoir aidé l'opposition contre lui (Boukhari 2.577).

L'esclave Abdullah bin Khatal a été assassiné en janvier 630 pour avoir récité des poèmes insultant Mahomet. (Bukhari 5.59.582 ; 3.29.72 ; Sa'd, Ibn. Kitab al-tabaqat al-kabir, Volume 2. Pakistan Historical Society. p. 174. ASIN B0007JAWMK, 1967).

Fartana, une fille d'Abdullah ibn Khatal, fut aussi assassinée pour avoir récité les poèmes de son père. (Abou Daoud, 14.2678 ; The Life of Muhammad, Al-Waqidi's Kitab al-Maghazi (Routledge Studies in Classical Islam). Faizer, Rizwi [Editor]. Routledge p.406).

Je pourrais malheureusement continuer encore longtemps cette liste macabre. Il semble cependant suffisamment clair que Mahomet n'avait pas le même comportement que celui que Marwan Sinaceur nous chante : « la maîtrise de soi. Ni surenchère. Ni polémique. Ni violence ». Quel Coran les musulmans doivent-ils donc suivre, celui de Mahomet ou celui de Marwan Sinaceur ? N'est-ce pas Mahomet qu'Allah a donné comme modèle aux musulmans (Coran 33.21) ?

Abbé Guy Pagès